



L'hôtellerie de plein-air confirme son attrait dès le début de la saison

Pour la saison touristique d'été 2019, les hébergements collectifs de tourisme de Nouvelle-Aquitaine sont plus fréquentés que l'année passée. La clientèle résidant en France porte cette hausse alors que celle des non-résidents reste stable. Tous les types d'hébergement profitent de la dynamique. Dans les campings de la région, c'est en début de saison que la fréquentation croît le plus fortement. L'hôtellerie, notamment en ville, bénéficie d'une embellie ; les nuitées progressent également dans les autres hébergements collectifs.

Sébastien Brumaud, Jean-Pierre Ferret (Insee)

Les hébergements collectifs de tourisme de Nouvelle-Aquitaine (campings, hôtels, villages de vacances, résidences de tourisme...) cumulent 46 millions de nuitées d'avril à septembre 2019, au 2^e rang national, derrière l'Île-de-France et devant l'Occitanie. La fréquentation régionale progresse de 3,1 % par rapport à la saison précédente, davantage qu'en France métropolitaine (+ 2,2 %). Dans toutes les régions à l'exception de la Corse, le nombre de nuitées excède celui de la saison 2018, et particulièrement dans les Hauts-de-France et en Normandie.

Dans la région, la fréquentation augmente grâce à la clientèle qui réside en France (+ 4,1 %) alors que les nuitées de la clientèle non résidente restent stables malgré des visiteurs moins nombreux en provenance des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

Avec 10,5 millions de nuitées, la Charente-Maritime reste le département régional le plus touristique au coude-à-coude avec la Gironde et les Landes également en progression (*figure 1*). Hors littoral, la Dordogne attire toujours plus de visiteurs (4,5 millions de nuitées).

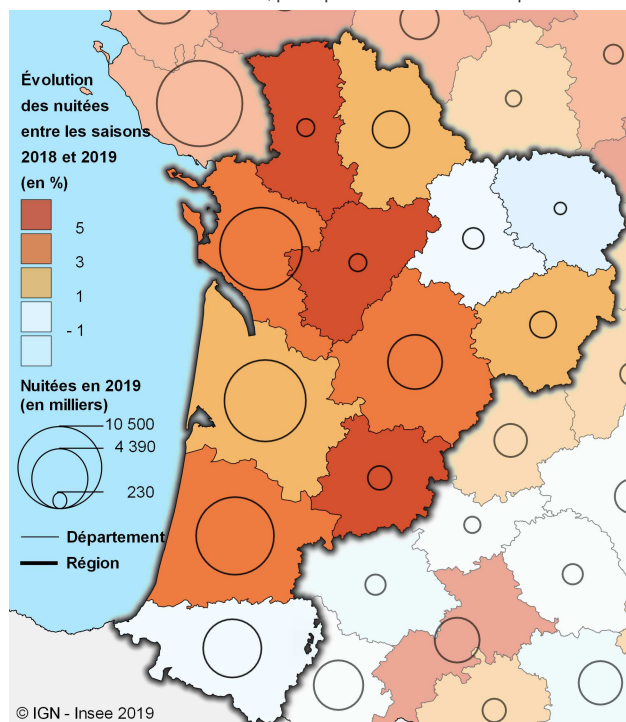
À eux seuls, les campings accueillent 59 % des nuitées de l'ensemble des hébergements touristiques de la région, les établissements hôteliers 22 % et les autres hébergements collectifs de tourisme (*définition*) 19 %.

Un très bon début de saison dans les campings

Avec 27 millions de nuitées en camping, la région se place au 1^{er} rang national juste devant l'Occitanie. La clientèle résidant en France assure l'essentiel de cette hausse (+ 4,2 % par rapport à la saison passée). Si les campeurs venant du Royaume-Uni et des Pays-Bas se sont raréfiés, ceux d'Allemagne et surtout d'Espagne (+ 17,6 %) renforcent leur présence. L'Allemagne devient ainsi la première clientèle de non-résidents, devant les Pays-Bas.

1 Hausse de la fréquentation touristique dans la plupart des départements de Nouvelle-Aquitaine

Nombre total de nuitées des hébergements collectifs de tourisme et évolution entre les saisons estivales 2018 et 2019, par département en Nouvelle-Aquitaine



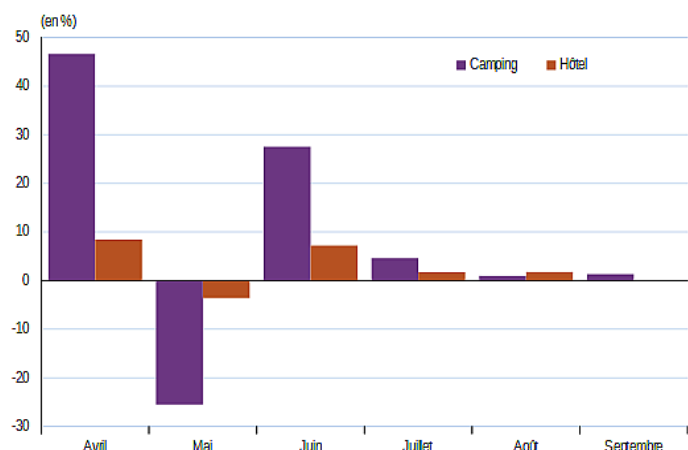
Lecture : Dans les Deux-Sèvres, le Lot-et-Garonne et en Charente, l'évolution est supérieure à 5 % mais porte cependant sur un nombre de nuitées bien plus faible que dans les départements côtiers.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux, enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie, dans l'hôtellerie de plein-air et les AHCT (résultats de septembre 2019 non définitifs pour les 3 secteurs)

Le calendrier des vacances scolaires, les week-ends allongés par des jours fériés et la météo jouent un rôle très important dans la fréquentation de début de saison : les nuitées augmentent nettement en avril, tandis que le recul du mois de mai est compensé par l'affluence en juin qui bénéficie d'un temps estival, d'une partie du pont de l'Ascension et du week-end de Pentecôte (figure 2). Les trois premiers mois de la saison rassemblent ainsi 12,2 % de nuitées supplémentaires par rapport à 2018. Au cœur de l'été, la fréquentation reste similaire aux années précédentes. En dépit d'une météo très favorable, l'évolution se limite à 1,3 % en septembre, après une forte hausse la saison précédente.

2 Des évolutions marquées sur les trois premiers mois de la saison 2019

Évolution 2019/2018 des nuitées dans les campings et les hôtels en Nouvelle-Aquitaine, selon le mois



Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux, enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie (résultats de septembre 2019 non définitifs) et dans l'hôtellerie de plein-air

La fréquentation des emplacements équipés (mobil home, bungalow ou chalet) se renforce nettement cette année (+ 9,8 %). Ces hébergements sont particulièrement sollicités en avril (80 % des nuitées contre 59 % sur l'ensemble de la saison), où le temps est plus incertain et où nombre de terrains peu ou pas équipés sont encore fermés. Sur la saison, la location des emplacements nus se réduit de nouveau.

Dans la région, la Charente-Maritime demeure le premier département d'accueil de nuitées en campings, grâce à une clientèle résidente qui assure 82 % de la fréquentation ; suivent les Landes et la Gironde. Ensemble, ces départements concentrent les trois quarts des nuitées régionales en hôtellerie de plein-air.

L'hôtellerie urbaine dynamise la fréquentation

Entre avril et septembre 2019, la fréquentation des hôtels néo-aquitains progresse de 2,4 % par rapport à 2018 et retrouve le niveau de la saison 2017. La hausse est supérieure à celle de la France métropolitaine (+ 1,3 %) et seuls les hôtels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistrent de meilleurs résultats que ceux de la région.

Dans les espaces urbains non littoraux, les établissements hébergent la moitié des 10,3 millions de nuitées hôtelières de la saison. Leur activité se renforce, tant grâce au tourisme d'affaires (+ 4,0 %) qu'à celui d'agrément (+ 3,4 %). Sur le littoral, les nuitées augmentent

plus modérément (1,6 %), tandis qu'elles reculent dans les zones rurales (- 0,8 %).

En Nouvelle-Aquitaine comme dans la majorité des régions françaises, la hausse de l'activité hôtelière repose sur les résidents qui assure 80 % de la fréquentation régionale. La préférence pour les établissements classés 3 étoiles se confirme, avec une forte augmentation des nuitées dans les hôtels « haut de gamme » classés 4 ou 5 étoiles (+ 12,3 %).

A contrario, la clientèle non résidente est moins présente : les nuitées baissent de 1,3 %, surtout sous l'effet du recul important des visiteurs du Royaume-Uni (- 8,1 %). Néanmoins, ces derniers restent la première clientèle non résidente des hôtels néo-aquitains, devant de peu les touristes en provenance de l'Espagne, de plus en plus présents (+ 7,6 %).

La fréquentation des autres hébergements collectifs de tourisme également en hausse

En Nouvelle-Aquitaine, la fréquentation dans les autres hébergements collectifs de tourisme génère 8,7 millions de nuitées, en hausse de 0,6 % pendant la saison d'été 2019 ; la croissance atteint 1,7 % dans les résidences de tourisme et hôtelières. Les nuitées de la clientèle résidente, largement majoritaire, s'accroissent de 1,4 % alors que celles des non-résidents chutent de 5,6 %.

Source

En partenariat avec la Direction générale des entreprises et les comités régionaux et départementaux du tourisme, l'Insee réalise mensuellement une enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : **hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques** (AHCT).

Définitions

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **autres hébergements collectifs touristiques** (AHCT) comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

La **clientèle** peut être soit **résidente en France** (si son lieu d'habitation habituel est localisé en France) soit **non résidente**.

Méthodologie

Changement de questionnaire à partir de janvier 2019 - modification dans la manière d'observer le pays de résidence des touristes

Jusqu'en janvier 2019, lorsque le pays de résidence d'un touriste n'était pas connu, les nuitées et les arrivées de touristes étaient imputées aux non-résidents, c'est-à-dire résidant en dehors de France. À partir de janvier 2019, par souci de qualité, une nouvelle modalité de réponse « pays non-connu » a été introduite. Elle permet d'identifier les situations pour lesquelles le responsable de l'hébergement ne sait pas si les touristes sont résidents ou non résidents. Cette modification permet de mieux estimer la répartition des nuitées et des arrivées entre résidents et non-résidents. Elle peut aussi entraîner une baisse de la part des nuitées des non-résidents à partir de 2019. À titre d'exemple, les nuitées des non-résidents représentaient 38,7 % du total en mai-juin-juillet 2019 et 39,6 % aux mois de mai-juin-juillet 2018, soit 0,9 point d'écart pour la France métropolitaine.

Avertissement : révision des séries concernant les hôtels

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (- 0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions. Les données sont inchangées pour les autres modes d'hébergement.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86 020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Gidrol J.-C., « Saison touristique d'été 2019 - Troisième année de hausse pour la fréquentation, grâce à la clientèle résidente », *Insee Focus* n° 171, novembre 2019
- Brumaud S., « Moins d'hôtels en Nouvelle-Aquitaine, mais plus de chambres », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 48, avril 2019
- Brumaud S., Ferret J.-P., « En Nouvelle-Aquitaine, la fréquentation se maintient sur la saison touristique d'été 2018 », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 42, novembre 2018

